

Lettre d'information DJEPVA #9

n°9 / Mai-Juin 2018 - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Edito

La vie associative sera prochainement confortée par un plan gouvernemental adossé à une nouvelle stratégie en faveur des associations. La jeunesse est, quant à elle, portée par la dynamique interministérielle impulsée par le conseil d'orientation des politiques de jeunesse qui a réalisé son premier bilan d'action. La DJEPVA, dont l'actualité est présentée dans cette Lettre d'Information #9, déploie son intervention sur ces deux axes. Cette Lettre revient aussi largement sur Ambition JEPVA, pleinement investie au niveau national et territorial, en présentant, dans son zoom, les démarches mobilisatrices initiées par les services déconcentrés. Enfin, ce numéro donne la parole à deux représentants du ministère des Outre-mer afin de mieux appréhender les Assises qui se déroulent actuellement et auxquelles les services ultra-marins sont amenés à contribuer, notamment dans leur dimension jeunesse.

Jean-Benoît Dujol,
délégué interministériel à la jeunesse,
directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative

SOMMAIRE

Edito.....	p.1
Actualités JEPVA.....	p.2
Zoom	
Ambition JEPVA : la co-construction d'une ambition collective.....	p.10
La parole à	
Stéphanie Froger et Nicolas Sire, Direction générale des Outre-mer	p.12
Ressources utiles.....	p.12

A retenir

Le plan annonçant les mesures en faveur de la prévention a été présenté lors du **comité interministériel pour la santé** du 26 mars. Plusieurs mesures sont consacrées aux enfants et aux jeunes.



Jean-Louis Borloo a remis son **rapport sur les quartiers prioritaires**

au Premier ministre, le 26 avril. Les mesures gouvernementales en faveur de ces quartiers ont été annoncées le 22 mai.



La Grande École du Numérique lance un nouvel **appel à labellisation** à l'occasion du lancement du plan « 10 000 formations au numérique » visant à donner l'opportunité à des jeunes et des demandeurs d'emploi peu qualifiés de se former au numérique.

Le **projet de loi "Avenir professionnel"**, présenté au Conseil des ministres du 27 avril, a pour objet de réformer le système de formation professionnelle initiale (apprentissage) et continue, ainsi que le fonctionnement de l'assurance chômage.



Actualités JEPVA

Vie associative

La stratégie Vie associative du gouvernement se construit.

Le 9 novembre 2017, le gouvernement a annoncé son souhait de co-construire avec les associations, l'ensemble des ministères et les associations de collectivités territoriales, une stratégie pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire. Un groupe de travail s'est constitué, piloté conjointement par la DJEPVA, le Haut-Commissaire à l'ESS et le Mouvement associatif. Trois axes de travail ont été abordés : le renforcement d'une politique renouvelée de soutien, d'appui et d'accompagnement des associations, le développement des activités d'utilité sociale, la reconnaissance du bénévolat et le développement d'une société de l'engagement. Les propositions des associations ont été synthétisées par Le Mouvement Associatif, qui a soumis au Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA) ses conclusions. Elles comportent 59 recommandations. Le HCVA a rendu ses appréciations en séance plénière le 13 avril. A la suite de cet avis, le Mouvement associatif remettra officiellement son rapport final au Premier ministre. Celui-ci s'en saisira pour que le Gouvernement construise, à partir de ces travaux, une stratégie nationale.

[En savoir plus](#)



➔ [Accéder à la newsletter Vie Associative](#)

FDVA « Innovation – fonctionnement » : le dispositif se met en place.



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) s'est vu abondé, en loi de finances, de 25 millions d'euros. Il se voit ainsi confié la mission de l'ancienne « réserve parlementaire ». Cette enveloppe sera entièrement déconcentrée. Elle servira à soutenir le fonctionnement et l'innovation prioritairement des petites associations sur tout le territoire. Cette évolution du dispositif nécessite une modification du décret relatif au FDVA pour inclure un volet « fonctionnement – Innovation ». Ce décret a été soumis au Conseil National d'Evaluation des Normes et au Haut conseil à la vie associative. Les référents régionaux et départementaux vie associative ont été réunis le 19 mars dernier à la DJEPVA pour une présentation des grands enjeux de la gestion de ce fonds déconcentré. Ces échanges, ainsi que ceux menés entre le DIJ-DJEPVA et les directeurs régionaux, permettent de préparer l'instruction qui précisera le cadre et les modalités du soutien apporté au travers de ce nouveau volet du FDVA. La publication du décret relatif au FDVA devrait intervenir très prochainement.

[En savoir plus](#)

Service national universel : où en est-on ?

Le groupe de travail chargé par le président de la République de proposer un format et des modalités de mise en œuvre pour le futur service national universel (SNU) a rendu ses conclusions le 26 avril. La mission présidée par le général Daniel Ménaouine aurait préconisé une "phase obligatoire d'environ un mois, dont une partie se fera en internat, suivie d'une phase optionnelle tournée vers l'engagement". La période obligatoire pourrait être consacrée à des activités sportives, à l'enseignement des gestes de premiers secours et l'acquisition de réflexes en cas de situation de crise, ainsi qu'à la transmission des valeurs civiques et républicaines. [En savoir plus](#)

Mobilité internationale



La proposition de règlement relatif au Corps européen de solidarité (CES) entre dans sa phase active de négociation.

Face à la proposition initiale de la Commission européenne, le Conseil a voté en Conseil des ministres de la jeunesse, le 20 novembre 2017, sa proposition de texte et le Parlement européen a voté, quant à lui, sa propre proposition le 13 mars dernier. Des réunions tripartites informelles, appelées trilogues, auxquelles participent des représentants du Parlement, du Conseil et de la Commission se tiennent entre fin avril et début juin. Ces réunions ont pour but de déboucher sur un accord concernant un texte de compromis de règlement instituant le CES, texte qui devra, par la suite, être adopté par chacune des trois institutions. La Bulgarie, qui assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, souhaiterait une adoption du règlement avant la fin de son mandat le 30 juin prochain. [En savoir plus](#)

Le regroupement des responsables régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes (REIJ) a eu lieu à Paris.

Du 28 au 30 mars, les REIJ ont pu rencontrer les interlocuteurs de l'Agence Erasmus +, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). La rencontre avec les correspondants des questions de mobilité des lycées agricoles qui œuvrent auprès des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), a donné lieu à des temps d'échanges et de travail permettant de renforcer les coopérations, particulièrement dans le cadre des CoRéMob. Ce regroupement a aussi été l'occasion pour les collègues des Outre-mer de rencontrer la nouvelle équipe de la direction générale des Outre-mer (DGOM), afin d'évoquer les spécificités des territoires ultra-marins.

L'expérimentation « Opportunités de volontariat à l'international – IVO4all » s'est achevée fin 2017. Visant à développer l'accessibilité de tous les jeunes européens aux opportunités de volontariat en Europe et à l'étranger, cette expérimentation a donné lieu à la réalisation d'un guide pratique destiné aux organismes qui souhaitent accompagner des volontaires à l'international, et en particulier des jeunes éloignés des opportunités de volontariat. Afin d'accompagner les volontaires tout au long de leur parcours d'engagement, ce guide propose un large éventail d'outils : outils de présélection et de sélection des jeunes, démarche de mentorat, modules de formation de préparation au départ et d'accompagnement au retour, cadre d'assurance qualité notamment.

[Accéder au guide](#)



Jeunesse

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes a fait l'objet d'une large concertation. Annoncée par Le Président de la République le 17 octobre 2017, cette stratégie s'inscrit dans une double approche : d'une part, un investissement accru en direction des enfants et des jeunes, d'autre part, une nouvelle logique de prévention et d'investissement social dans une approche globale et interministérielle. La concertation s'est organisée de janvier à mars 2018 autour de [rencontres territoriales](#), de [groupes de travail](#) et d'une consultation publique en ligne.

Les groupes de travail ont remis leurs [propositions](#) le 15 mars à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

La 2ème Journée Nationale des Lauréats du PIA Jeunesse « Vers l'émergence de politiques de jeunesse intégrées : retours d'expérience et perspectives d'innovation » s'est tenue le 27 mars à Rennes, autour de deux enjeux : la mobilisation des écosystèmes existants et la plus-value de cette approche renouvelée des politiques en direction de la jeunesse notamment en matière de développement d'innovations dans la gouvernance, les méthodes et les actions proposées. [En savoir plus](#)

Conseil d'orientation des politiques de jeunesse



La plénière du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse s'est tenue le 9 avril dernier en présence du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer. Les membres du COJ ont adopté le [rapport d'activité 2017](#).



Focus sur la jeunesse La DJEPVA a été associée au groupe de travail « Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion ». Les priorités consistent à poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire et sécuriser l'insertion professionnelle des jeunes, solvabiliser les parcours d'insertion, prévenir les ruptures de vie des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance, faire des jeunes les acteurs des politiques qui leur sont destinées et favoriser leur engagement.



Politiques éducatives

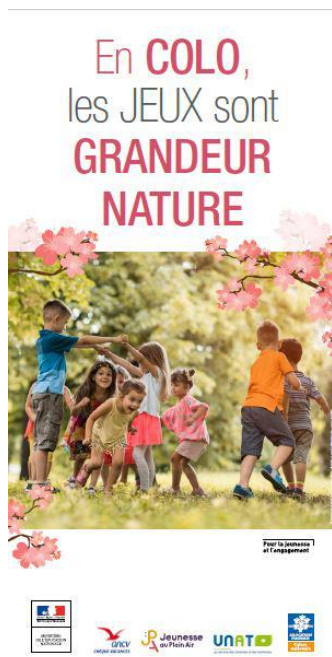
PLAN MERCREDI



Le plan mercredi procède d'un effort conjoint de l'Etat, de la Caisse nationale d'allocations familiale et du secteur associatif pour accompagner

les collectivités volontaires dans le développement d'accueils collectifs de mineurs organisés le mercredi dans le cadre d'un projet éducatif territorial et sur la base d'une charte qualité favorisant le développement de la complémentarité éducative, un ancrage territorial et une accessibilité de tous les enfants aux activités proposées.

Afin de favoriser l'engagement du plus grand nombre de collectivités dans cette démarche, les ministères de l'éducation nationale, de la culture, des sports, le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la CNAF, le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et les fédérations d'éducation populaire partenaires se mobilisent à leurs côtés au niveau national et local. Dans un environnement juridique qui sera simplifié et assoupli d'ici cet été, les collectivités volontaires bénéficieront d'un accompagnement technique et pédagogique de proximité par les groupes d'appui départementaux et leurs partenaires associatifs et d'outils, d'informations, ressources et de conseils pédagogiques disponibles en ligne sur un site internet dédié dans les semaines à venir.



Lancement de la campagne et du jeu concours #ànouslacolo Pour la quatrième année consécutive, la campagne nationale de promotion des « colos » a comme objectif de donner envie aux jeunes de vivre cette expérience des colonies de vacances et de rassurer les parents sur la mobilisation effective des services de l'Etat pour assurer le bon déroulement des colonies, veillant au respect des normes sanitaires et de sécurité ainsi qu'à la protection des mineurs.

[En savoir plus](#)



La DJEPVA est partenaire de la mission nationale "accueil de loisirs et handicap" mise en place à l'initiative de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et lancée en octobre 2017. Il s'agit, d'ici décembre 2018, de formuler des propositions pour un meilleur accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs.

[En savoir plus](#)

Certifications



Une réflexion à l'oeuvre sur la dimension numérique des diplômes de l'animation

Elle est portée par un groupe technique coordonné par les

directions des sports et de la jeunesse et constitué des branches professionnelles, animation et centres sociaux, d'experts de la médiation numérique, de représentants d'associations d'éducation populaire et de services déconcentrés. L'AFPA (Agence nationale pour la formation des adultes) intervient en appui à travers une enquête articulée autour de l'impact du numérique sur les activités et compétences relevant de l'animation, et sur les pratiques et usages numériques qui pourraient s'apparenter à des fonctions ou « métiers » émergents dans ce champ. Les constats et préconisations de cette étude constitueront une aide à la décision pour la Commission paritaire consultative (CPC) en vue d'une éventuelle intégration de la dimension numérique dans les certifications.

Animation territoriale

Ambition JEPVA : de nouvelles modalités de travail

... Entre la DJEPVA et les services

Le regroupement des chefs de pôle régionaux JEPVA organisé le 28 mars a été l'occasion de consacrer un temps fort à l'Ambition JEPVA. La DJEPVA a pu ainsi entendre les retours d'expérience des territoires et échanger avec les participants sur les points saillants de cette nouvelle démarche : collégialité et co-construction des projets territoriaux, les ambitions JEPVA du réseau JSCS, la nouvelle gouvernance entre la DJEPVA et le réseau JSCS. [Voir rubrique zoom](#)

... Au sein de la DJEPVA

Durant ce trimestre, la DJEPVA procède à une lecture attentive des projets territoriaux et ce, au cours de réunions réunissant l'ensemble des bureaux métiers : ces temps de travail doivent permettre d'appréhender de manière partagée les projets territoriaux et d'identifier les modalités d'accompagnement par la DJEPVA de ces nouvelles ambitions territoriales.

Cultures numériques



La DJEPVA et la CNAF sont associées au MOOC Education aux médias et à l'information à l'ère du numérique (eFAN EMI) porté par l'Université de

Strasbourg. Dans ce cadre, elle a participé au séminaire d'ouverture du MOOC qui s'est tenu à Lyon les 3 et 4 mai pour interroger le périmètre et l'action en continuité de l'EMI.

[Accéder aux contenus et ressources du séminaire](#)



La DJEPVA a participé aux travaux du groupe d'experts sur les risques, opportunités et impacts du numérique dans le champ de la jeunesse (publics, animation, politiques), mis en place par la commission européenne. Ces travaux ont donné lieu à la publication du rapport :

[Développer l'animation socio-éducative numérique](#)

Partenariats JEP

Actualités du FONJEP

En 2017, le FONJEP et le CNAJEP accompagnés par l'ADASI (Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'innovation des projets d'Intérêt Général) ont souhaité lancer des travaux sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire. 2238 associations ont répondu à une enquête en ligne. Les résultats ont confirmé que l'évolution des modèles socio-économiques est un réel enjeu, comme le déclare 1 association sur 3. Il a donc été décidé de construire une réponse structurée adaptée aux besoins des associations JEP. Le FONJEP réfléchit à un dispositif qui pourrait articuler 4 "briques d'action" : la capitalisation, l'expérimentation, la diffusion et l'accompagnement. Une des premières étapes de ce chantier est le lancement d'expérimentations. La première d'entre elle a été confiée à Jean-Louis Laville, professeur au CNAM, titulaire de la Chaire Economie Solidaire. Suite à un appel à candidatures qui a recueilli plus de 250 demandes, six associations ont été sélectionnées pour y participer :

A Fleur de Pierre à Digne-les-bains (04), Habitat Jeunes à Pau (64), Maison de Courcelles à Saint-Loup sur Aujon (52), MJC-CS La Fabrique à Tourcoing (59), Centre socioculturel CoRéel à Wittenheim (68) et Radio Pulsar à Poitiers (86).

Les suites données aux Fabriques d'Initiatives Citoyennes



Le dispositif des FIC lancé en 2015 ne sera pas reconduit. Pour autant, les 49 FIC existantes, dont les postes FONJEP relèvent

désormais de la compétence des DR, continueront à déployer et pérenniser leurs actions, avec l'appui du CNAJEP et en lien avec les services déconcentrés.

Un message été adressé en ce sens aux directions régionales.

[En savoir plus](#)

Prévention de la radicalisation



Regroupement des référents régionaux et départementaux « prévention de la radicalisation » de la jeunesse et des sports.

Ce regroupement aura lieu le 14 juin prochain, à l'Université Paris-Diderot – Paris 7.

Cette réunion devrait permettre, le matin, d'aborder les dispositifs mis en place par la DJEPVA et la direction des sports, la direction générale de l'enseignement scolaire

(DGESCO), la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) en lien avec les Agences Régionales de Santé et les conseils départementaux. Une intervention du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) sur l'évolution du contexte et le nouveau plan est aussi sollicitée.

L'après-midi devrait être consacrée à l'organisation d'ateliers ou de tables rondes autour du repérage et du contrôle, des expériences de mises en place d'un plan d'actions, des difficultés à surmonter et des outils à renforcer ou à créer.



Le programme de travail de l'INJEP 2018/2019 comprend 4 axes prioritaires : le lancement de grandes enquêtes quantitatives nationales, la montée en charge des travaux d'études sur la vie associative et sur le service civique, le développement des collaborations de recherche et des partenariats et le lancement de nouveaux appels à expérimentations sur le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). [Accéder au programme](#)

Les dernières publications



- Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer - Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires n°49, 80 pages, 10 décembre 2017, coordonné par Céline Leroux et Florence Ihaddadene

- Radicalisations et jeunesses - Revue de littérature INJEP notes & rapports n°2018/02, 94 pages, 7 mars 2018, Isabelle

Lacroix, chercheuse postdoctorante en sociologie au laboratoire Printemps, université Versailles-Saint-Quentin/Paris Saclay
Commanditaire : Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

- Les politiques publiques en direction des adolescents - Fiches repères n°37, 4 pages, 19 mars 2018, Audrey Boulin

- Inégalités dans l'accès aux stages, à l'apprentissage et à l'enseignement professionnel : des formations empêchées ? - INJEP analyses & synthèses n°10, 4 pages, 20 février 2018, Aude Kerivel, responsable du pôle évaluation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, INJEP, Emmanuel Sulzer, chargé de recherche au CÉREQ

Retrouvez ces publications sur www.injep.fr



Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) lance un appel à projets qui

s'adresse aux structures souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant à prévenir et lutter contre les discriminations subies par les jeunes de moins de 30 ans, en particulier les discriminations liées à leur origine ethnique supposée ou au territoire dont ils sont issus (défilié d'adresse). Il s'adresse également aux équipes d'évaluation compétentes dans ce champ de recherche, soit des universités, laboratoires de recherche publique ou universitaire, cabinets d'évaluation. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 juin 2018 à 12h00 sur le [site du FEJ](#).

Arrivées et nominations à la DJEPVA

Bureau du développement de la vie associative

Frédérique MOROT, conseiller expert fiscalité
Jennifer DESARZENS, gestionnaire subvention FDVA

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (SCN)

Jean-Baptiste SPIRE, chargé de suivi et d'animation des projets - Mission du Fonds d'animation pour la Jeunesse (MAFEJ)

Quentin FRANCOU, chargée d'études statistiques - Mission d'Etudes et d'Observation Statistiques (MEOS)
Julie BENE, chargée d'études et de recherche - MEOS
Jordan PARISSE, chargé d'études et de recherche - MEOS

Jean-Paul CAILLE, chargé de mission - MEOS

Division des Ressources Humaines, des Finances et de la Logistique

Véronique VERBIE-DUFAY, responsable Ressources Humaines de proximité

Division des systèmes d'information

Ainia RANAIVO, chargée de déploiement de la boussole des jeunes



Pierre Montaudon est nommé chef du bureau des politiques interministérielles de jeunesse à compter du 1er juillet 2018.

Ministères sociaux

Sabine Fourcade a été nommée Secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales le 16 mai. [En savoir plus](#)

Concours CEPJ 2018

A la suite d'un appel à candidature piloté par la DRH des ministères sociaux auquel la DJEPVA a été associée, la DRJSCS Hauts-de-France a été retenue afin de proposer une [préparation aux épreuves orales du concours de CEPJ](#) au titre de l'année 2018. Cette préparation se déroulera du 11 au 15 juin dans les locaux de la direction régionale à Amiens.

Vous pouvez nous faire part de vos avis, remarques et suggestions concernant cette lettre d'information [ICI](#)

Au calendrier

06/06

Regroupement des correspondants régionaux du FONJEP

14/06

Regroupement des référents régionaux et départementaux "Prévention de la radicalisation"

21/06

Regroupement dédié au déploiement de la Boussole des jeunes

Evénements



6 juin

Les rencontres territoriales de l'action éducative



Pantin



Les rencontres territoriales de l'action éducative 2018

co-portées

par l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de la culture et la Caisse nationale des allocations familiales aborderont les évolutions des temps éducatifs.



19 juin

Les rencontres territoriales de la vie associative



Pantin



Les rencontres territoriales de la vie associative 2018, consacrées au

développement du partenariat associatif dans un contexte en mutation, se déclineront à travers conférences et tables rondes et seront l'occasion, à partir d'un panorama de la vie associative en France, de réfléchir au sens de son action et des partenariats nécessaires et indispensables.

GRAND EST

Dans le Grand Est, un regroupement autour de la qualité éducative en accueils collectifs de mineurs.



Le 23 avril dernier, la DRDJSCS organisait une journée de travail centrée sur la qualité éducative en ACM. L'ensemble des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse des niveaux départemental et régional missionnés sur ces questions y ont participé, ainsi que les chefs de service JEPVA au sein des DDCS/PP du Grand Est. Le rassemblement avait lieu à la Maison de Courcelles en Haute-Marne, qui a bénéficié dès 2011 d'un accompagnement du



Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse permettant la mise en place d'une recherche-action centrée sur la prise de responsabilités des jeunes dans l'association.

L'objectif de ce regroupement était d'élaborer une stratégie régionale en matière de qualité éducative des ACM mais également de soutenir et promouvoir les initiatives existantes sur le territoire. Il s'agissait également de construire un programme de formation territorialisé qui réponde aux besoins des acteurs des ACM, organisateurs, directeurs et animateurs. Ce type d'offre est déployé depuis quelques années par la DRDJSCS Grand Est, les thématiques proposées traduisant les préoccupations actuelles des associations impliquées dans l'organisation de loisirs jeunes : accueil des enfants en situation de handicap, le numérique en ACM, valeurs de la république et laïcité...



[En savoir plus](#)

MAYENNE

En Mayenne, une initiative pour recueillir l'expression des jeunes sur l'engagement.



A l'initiative de la DDCSPP de Mayenne (Pays de la Loire), deux volontaires en service civique sont allées à la rencontre de jeunes de 12 à 25 ans afin de filmer et recueillir leurs témoignages d'engagement. L'idée est de faire prendre conscience aux jeunes du territoire de leur engagement volontaire pour une mission d'intérêt général, des compétences qu'ils se découvrent et de manière plus générale de faire

Paroles de 53 jeunes sur l'engagement



prendre conscience aux acteurs locaux de l'intérêt de promouvoir et valoriser toute initiative.

[En savoir plus](#)

Cette rubrique est dédiée aux actualités régionales, n'hésitez pas à nous informer des événements, manifestations, opérations se déroulant dans votre région (audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr)

Zoom
sur...Ambition JEPVA,
la co-construction d'une ambition collective

Pour répondre aux défis d'une action publique qui se transforme, le DIJ-DJEPVA a proposé au réseau JSCS, fin 2017, de nouvelles modalités de dialogue déconcentré (cf. lettre d'information DJEPVA #8). Cette gouvernance rénovée repose sur la co-construction d'une ambition territoriale jeunesse, éducation populaire et vie associative et ce, dans le cadre des politiques publiques JEPVA : engagement citoyen, plan gouvernemental de développement de la vie associative, convergence éducative, nouvelle gouvernance des politiques de jeunesse.

Les projets territoriaux élaborés au sein du collège des directeurs des D-R-D-JSCS et DDCS/PP s'appuient sur un processus rassemblant l'ensemble des forces vives du réseau JSCS intervenant dans le champ JEPVA. Les grandes priorités sur 2018-2020 validées par le préfet de région doivent pouvoir identifier également des modalités d'appui de la DJEPVA au-delà des seuls dispositifs et moyens budgétaires alloués. A partir de ces éléments, se construira le dialogue déconcentré entre la DJEPVA et le réseau JSCS tout au long de l'année. L'élaboration des projets territoriaux Ambition JEPVA repose donc sur la co-construction et la collégialité de la démarche, une relation de confiance entre la DJEPVA et le réseau JSCS, ainsi que sur une articulation des politiques publiques au sein du programme 163, mais également avec les autres programmes ministériels. Cette démarche est indispensable à l'aboutissement d'une vision partagée par l'ensemble du réseau JSCS et à la cohérence du projet territorial. Ce processus a été à l'œuvre au

sein du réseau JSCS durant ce premier trimestre.

« La démarche est intéressante, car elle permet de renforcer la dynamique du réseau ».

Ce constat d'une cheffe de pôle JEPVA traduit une expérience largement partagée au sein du réseau JSCS. La collégialité de la démarche est d'autant plus nécessaire qu'elle légitime le projet territorial et rend plus tangible la capacité collective du réseau.

Durant ce premier trimestre 2018, différentes méthodes de travail ont pu être observées sur les territoires : organisation d'une réflexion collective au sein des pôles jeunesse - vie associative de chaque entité (D-R-D-JSCS et DDCS/PP), séminaire régional des agents intervenant dans le champ JEPVA, groupes de travail thématiques sous l'égide de la DR-D-JSCS... Le réseau JSCS s'est fortement investi tout au long de cette ample réflexion collective selon des formats adaptés aux territoires. Les différents modes de concertation ont tous eu l'intérêt de susciter des rencontres, des questionnements, du débat et permis à chacun de s'inscrire dans une dynamique constructive.



En Nouvelle-Aquitaine, un séminaire réunissant les agents en charge des politiques JEPVA a permis de définir et mettre en débat les orientations du projet territorial

Ces processus de travail ont presque eu autant d'importance que le fruit de la réflexion collective : ils ont permis aux parties prenantes d'identifier ensemble la valeur ajoutée du réseau JSCS dans le champ JEPVA, de réinterroger l'exercice de leurs missions, de partager la compréhension d'un environnement professionnel en mutation, d'enrichir la connaissance et l'expérience du territoire régional, de s'engager dans une posture prospective... Cet exercice collectif a conforté le sens et le rôle d'une animation métier au sein d'un réseau de professionnels convaincus des enjeux d'une telle ambition.

« C'est la première fois qu'un document aussi large est réalisé et partagé avec les partenaires ».

Cette observation d'un chef de pôle met l'accent sur cette phase primordiale que constitue la genèse de la démarche Ambition JEPVA pour chaque région, car la co-construction implique non seulement la collégialité autour d'une vision partagée par l'ensemble du réseau JSCS, mais suppose également d'aborder la place des partenaires et des publics dans ce processus. Cette place n'est pas déterminée à l'avance, elle dépend des caractéristiques des territoires, de la réalité des relations nouées avec les acteurs et les publics.

Elle est cependant déterminante pour la viabilité d'une ambition territoriale dans le champ JEPVA.



A la Martinique, les jeunes du conseil départemental se sont pleinement investis dans la démarche de co-construction du projet territorial

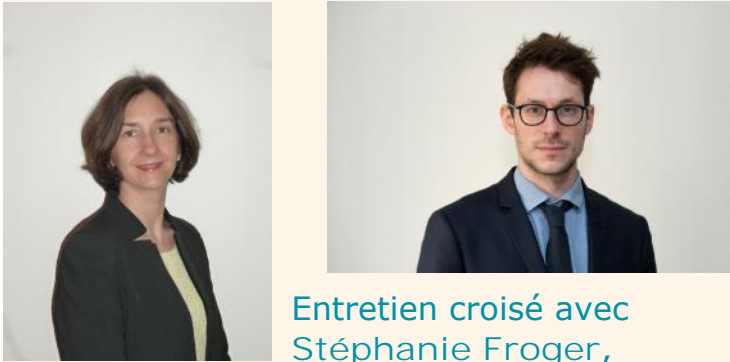
Ainsi l'élaboration des projets territoriaux a-t-elle réinterrogé les articulations avec les autres services de l'Etat, les collaborations avec les différents acteurs, la place des jeunes dans les politiques qui les concernent... Cette réflexion collective redonne ainsi tout son sens à la co-construction, qu'il s'agisse de raffermir des coopérations productives ou de renouer avec des partenaires et des publics qui ont de fortes attentes vis-à-vis de l'Etat en matière de politiques JEPVA.

« Les jeunes ont un regard très négatif sur ce qui se passe sur le territoire ; ce travail autour d'Ambition JEPVA est donc un enjeu très important : il faut apporter des éléments de réponse », relève une cheffe de pôle en outre-mer. Chemin faisant, la démarche Ambition JEPVA ouvre des perspectives, identifie des capacités d'action commune et redonne aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative la place qui leur revient : l'ambition territoriale JEPVA constitue ainsi le catalyseur d'une réflexion partagée avec les acteurs du territoire pour l'élaboration d'un projet consistant et fédérateur.

Ce premier trimestre 2018, particulièrement dense, a donc mobilisé le réseau JSCS autour d'Ambition JEPVA durant plusieurs semaines : comme l'a souligné le chef de service de la DJEPVA, Pierre Oudot, devant les chefs de pôle, le 28 mars dernier : « La collégialité prend du temps et écrire une ambition nécessite de donner du temps au temps. » A ce jour, les D-R-D-JSCS adressent les projets territoriaux au fur et à mesure de leur validation par les collèges des directeurs puis des préfets de région : le dialogue déconcentré autour de la réalisation de ces ambitions territoriales va s'engager avec la DJEPVA, laquelle pourra porter avec le réseau JSCS les priorités stratégiques identifiées par les territoires.

S.Martinet

La parole à...



Entretien croisé avec
Stéphanie Froger,

chargée de mission cohésion sociale,
jeunesse et sports, direction générale des
Outre-mer et Nicolas Sire, responsable de
la communication des Assises des Outre-mer

Quels sont les grands principes qui ont présidé à la mise en place des Assises des Outre-mer ?

Les Assises, lancées en octobre 2017, constituent le premier objectif de la feuille de route confiée à Annick Girardin, ministre des Outre-mer. La démarche consiste à « redonner la parole » aux citoyens et acteurs de la société civile appelés à formuler des propositions d'actions à partir d'enjeux et besoins identifiés localement. Le choix des thématiques prioritaires est laissé à la pleine appréciation des territoires. Pour assurer une très large mobilisation, les canaux proposés sont multiples. Ainsi, 500 ateliers ont été impulsés par les préfetures et Haut commissariats des territoires ultra-marins. Près de 220 réunions publiques, ouvertes à tous, ont été organisées, complétées par de nombreux ateliers citoyens. Des modalités de participation en ligne ont également été déployées. Un blog des Assises permet en effet de partager les expressions et deux grandes consultations numériques ont été lancées entre les mois d'octobre 2017 et mars 2018.

Comment sont conçus l'accompagnement et le suivi de la démarche ?

Un référent territorial du ministère des Outre-mer assure le suivi de chaque territoire. Une délégation territoriale s'est aussi rendue

systématiquement sur chacun d'entre eux pour accompagner la démarche et appuyer les dynamiques à l'œuvre. Un site dédié sera prochainement proposé permettant de recueillir et analyser les travaux menés à l'aide d'indicateurs de suivi afin d'assurer la capitalisation des initiatives menées.

Quelle appréciation portez-vous sur la prise en compte du périmètre « jeunesse » au sein des Assises ?

La jeunesse ultra-marine représente un enjeu essentiel et, à ce titre, elle doit pouvoir faire l'objet de politiques publiques dédiées. Les territoires de Nouvelle-Calédonie et de Saint-Martin ont organisé des Assises spécifiques à la jeunesse. Les services déconcentrés et réseaux territoriaux relevant du champ « jeunesse » ont pu accompagner, en mobilisant leur expertise, la formulation des attentes et des besoins de ces publics.

Quelles sont les productions envisagées et à quelle échéance ?

Trois livrables principaux sont attendus. Le livre bleu outre-mer, à l'attention de tous les citoyens d'outre-mer, conçu comme le socle des futures politiques publiques ultra-marines, sera remis au président de la République durant la 2e quinzaine de juin. Un concours d'innovation permettra de désigner, également en juin, 19 lauréats parmi 840 projets reçus. Ce choix sera réalisé par vote du public. Des personnalités qualifiées qui composent l'Équipe Projets Ultramarins participeront également à la sélection des lauréats. Enfin, un livre bleu spécifique à la jeunesse adossé à une démarche participative, sera constitué de textes recueillis par l'association le Labo des histoires. Dans le cadre de son projet « Mégaphone magique » mis en œuvre sur tous les territoires, l'association donne la parole et recueille l'expression des jeunes de chaque territoire qui, par le biais de la vidéo peuvent ainsi s'interpeler et se répondre.

[En savoir plus sur les Assises des Outre-mer](#)

Propos recueillis par A.Lemoine

Ressources utiles

- [Des temps et lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité, Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, Avril 2018](#)

Directeur de publication : Jean-Benoît Dujol

Contact : Bureau de l'animation territoriale

Audrey Lemoine, responsable éditoriale

audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr

© 2018 Tous droits réservés